



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Nos résidences



GRAND'RUE

9 logements
Intermédiation locative
130 Grand'rue
67000 Strasbourg



KRUTENAU- JACQUES ELLUL

83 logements
RSJA - FJT
25 rue de Lucerne
67000 Strasbourg



SOLEURE 8

72 logements
Siège d'Amitel
RSJA-FJT
8 rue de Soleure
67000 Strasbourg



SOLEURE 1

83 logements
RSJA-FJT
1 rue de Soleure
67000 Strasbourg



JEU DE PAUME

16 logements
Intermédiation locative
18 rue du Jeu de Paume
67000 Strasbourg



ALTER&TOIT

85 logements
Résidence pour alternants
25 rue de la Redoute
67500 Haguenau



MUI

169 logements
Résidence pour étudiants
internationaux
11 Presqu'île André Malraux
67000 Strasbourg



THUROT

19 logements
Intermédiation locative
23/29 rue de la Redoute
67500 Haguenau



PHARIED

8 logements
Intermédiation locative
9 passage de la Gosseline
67000 Strasbourg



Avant-propos

La solitude

Jolie chanson de Léo Ferré, elle évoque un certain romantisme. Mais aujourd'hui, ce romantisme semble s'assombrir. Pour beaucoup de nos contemporains, et en particulier pour les jeunes, la solitude rime davantage avec souffrance, perte de repères et manque de perspectives.

Les parcours se complexifient, l'incertitude s'installe, et l'avenir peut apparaître plus difficile à construire. Pourtant, nous savons que l'humain est profondément un être de relation. Pour vivre et

avancer, il a besoin de lien, d'échanges, de rencontres.

Faire société suppose de se côtoyer, de se parler, de se comprendre. Cela passe par des moments simples mais essentiels : partager un espace, participer à la vie collective, se retrouver autrement que derrière un écran. Ces instants, parfois modestes, jouent un rôle fondamental dans l'équilibre de chacun.

C'est dans cet esprit que s'inscrit l'action d'Amitel. Comme le rappelle souvent la direction, nous ne faisons pas seulement des logements. Nous proposons des lieux de vie. Si la qualité du logement est indispensable, elle ne suffit pas : la vie qui s'y développe est tout aussi déterminante pour l'épanouissement des résidents.

Dans des parcours parfois fragiles ou transitoires, le logement accompagné prend tout son sens.

Il ne s'agit pas seulement d'héberger, mais de créer les conditions d'un environnement sécurisant, où chacun peut trouver sa place, construire son autonomie et s'ouvrir aux autres.

Les équipes d'Amitel œuvrent au quotidien pour favoriser ces dynamiques. Elles assurent la sécurité et le confort, mais elles permettent aussi la rencontre, encouragent les échanges et accompagnent les jeunes dans leurs parcours. Faire collectif ne signifie pas s'effacer, mais au contraire se construire en relation avec les autres.

Dans un monde où les formes d'isolement se multiplient, recréer du lien est un défi. C'est un travail exigeant, parfois discret, mais profondément utile. Les équipes d'Amitel y contribuent chaque jour avec engagement.

Qu'elles en soient sincèrement remerciées.



Jean Werlen

PRÉSIDENT D'AMITEL

Contexte, positionnement et profils des jeunes accueillis

L'accès au logement des jeunes demeure fortement contraint, en particulier dans les zones tendues. Les parcours professionnels sont de plus en plus discontinus, marqués par des contrats courts, de l'alternance ou des périodes d'inactivité.

Dans ce contexte, le logement constitue un facteur déterminant de stabilisation. Sans solution résidentielle adaptée, les parcours d'insertion sont fragilisés, voire interrompus.

Amitel intervient comme un acteur du logement accompagné, en proposant une offre de logements accessibles associée à un accompagnement socio-éducatif structuré.

En 2025, **3 582 demandes** de logement ont été enregistrées, correspondant à 2 141 jeunes demandeurs. **356 jeunes** ont obtenu un logement à Amitel, soit environ 17 % des demandeurs.

Cet écart important entre les demandes et les admissions traduit un **manque structurel de solutions de logement adaptées aux jeunes sur le territoire. La très grande majorité des jeunes demandeurs ne peut aujourd'hui être accueillie, faute de places disponibles.**

La demande reste ainsi très supérieure à l'offre, confirmant la tension sur le logement des jeunes. **Le logement constitue souvent le premier point d'ancrage d'un parcours d'insertion.**

Les jeunes accueillis présentent des profils variés mais partagent des fragilités communes.

Amitel a logé toutes résidences confondues **835 jeunes pour 184 924 nuitées**. Le taux d'occupation moyen est de 92%.

Une majorité dispose de ressources faibles ou instables, rendant difficile l'accès au logement dans le parc classique. Les situations professionnelles sont souvent précaires, avec une forte présence de stages, d'alternance et de contrats courts.

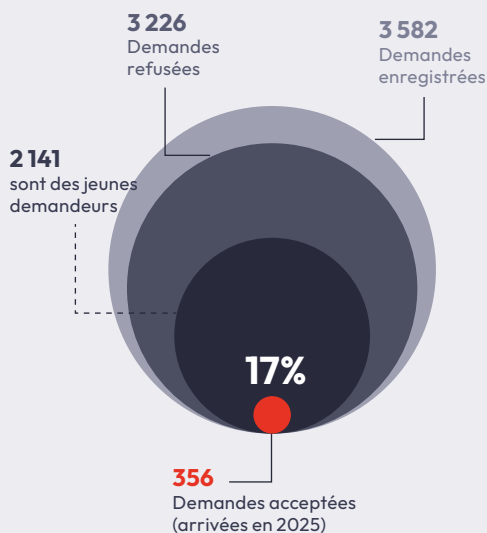
Les données relatives aux **540 jeunes accueillis en résidences sociales et en foyers de jeunes travailleurs** mettent en évidence une situation économique particulièrement fragile :

- ⊕ 40,02 % disposent de moins de 1 000 € par mois
- ⊕ 8,70 % perçoivent entre 1 000 € et 1 151 €
- ⊕ 51,28 % disposent de ressources comprises entre 1 151 € et 1 426 €

Aucun jeune ne dispose de revenus supérieurs au SMIC

Le revenu moyen (955 €) est sensiblement inférieur au revenu médian (1 157 €). Cet écart s'explique par la présence d'un nombre significatif de jeunes disposant de ressources très faibles — voire nulles — qui tirent la moyenne vers le bas, sans affecter la médiane de la même façon. Concrètement : la moitié des jeunes accueillis dispose de plus de 1 157 € par mois, mais les situations de grande précarité font chuter la moyenne globale à 955 €. C'est

EN 2025



Jeunes logés **835**

356

Jeunes arrivés

184 924

nuitées

précisément cette concentration de situations très fragiles qui justifie un accompagnement renforcé. Au total, **près de trois quarts des jeunes accueillis (74 %) se situent sous le seuil de pauvreté**, les autres disposant de ressources très proches de ce niveau.

Près de 3/4 des jeunes logés à Amitel vivent sous le seuil de pauvreté.

Ces données confirment la forte précarité du public accueilli et soulignent la nécessité d'un accompagnement renforcé, tant pour l'accès au logement que pour la sécurisation des parcours.

La population accueillie est également marquée par une forte diversité culturelle :

- + 48 % de jeunes français
- + 52 % de jeunes étrangers

Cette diversité constitue une richesse et participe à la dynamique collective des résidences.

Ces éléments concernent exclusivement les jeunes accueillis en résidences sociales et en foyers de jeunes travailleurs. Les données relatives aux étudiants ne sont pas directement comparables, leurs ressources reposant majoritairement sur un soutien familial.

Accueillir & loger

en RSJA et en RS FJT

Amitel propose des solutions de logement adaptées aux jeunes en formation, en emploi ou en insertion.

Les résidences sociales et foyers de jeunes travailleurs constituent une étape essentielle dans les parcours résidentiels. Elles permettent aux jeunes de se stabiliser avant d'accéder à une solution de logement adaptée à leur situation.

Le public accueilli présente majoritairement des niveaux de ressources faibles, ce qui rend indispensable l'accès à une offre de logement abordable et adaptée. La diminution de la durée moyenne de séjour s'explique par un renforcement de l'accompagnement à la sortie, permettant d'orienter plus rapidement les jeunes vers des solutions de logement adaptées à leur situation.

Ces solutions peuvent relever du logement autonome, mais également de dispositifs intermédiaires ou de solutions transitoires, en fonction du niveau d'autonomie et des ressources des jeunes. Cette évolution traduit une volonté d'optimiser les parcours résidentiels, en facilitant des sorties plus fluides et mieux adaptées. Elle contribue également à améliorer la rotation des logements et à offrir davantage de possibilités d'accueil dans un contexte de forte tension sur la demande.

EN 2025

Durée moyenne de séjour

2024

377 jours

2025

310 jours

92,25%

Taux d'occupation

540

jeunes accueillis

323 logements
en résidences sociales

23 ans
âge moyen

TÉMOIGNAGE D'UNE RÉSIDENTE

Mes années à Amitel ont été géniales, j'ai commencé par un studio puis je suis passée à un T2 et dans les deux cas, l'équipe était toujours disponible et travaille pour nous aider que ce soit dans le logement actuel ou pour trouver un futur logement, on se sent vraiment accompagné et on sait que si besoin quelqu'un est là pour répondre à nos interrogations ou chercher les réponses avec nous et nous aider. Merci beaucoup!

Sophie



Accueillir & loger

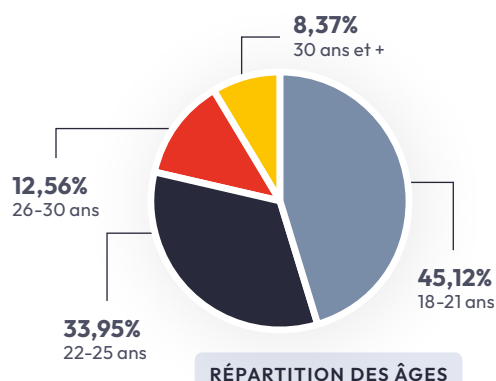
en résidence étudiante internationale

La Maison Universitaire Internationale relève d'une logique spécifique d'accueil de publics étudiants internationaux, avec des besoins distincts en matière de logement, d'intégration et de stabilité académique.

Elle accueille un public exclusivement étudiant, majoritairement étranger, inscrit dans des parcours universitaires variés (licence, master, doctorat).

Les étudiants accueillis disposent souvent de ressources limitées et rencontrent des difficultés d'accès au logement dans le parc classique, notamment en raison de leur statut, de leur situation administrative ou des exigences de garanties demandées par les bailleurs.

Afin de répondre à ces enjeux, la résidence comprend 169 logements dont 128 logements conventionnés dans le parc social, garantissant des niveaux de redevance compatibles avec les ressources des étudiants.



La résidence constitue ainsi un cadre sécurisant, favorisant la réussite des parcours académiques qui facilite l'intégration dans un environnement nouveau.

Elle permet également de répondre à des enjeux spécifiques liés à la mobilité internationale, en offrant une solution de logement stable adaptée à des séjours de moyenne ou longue durée.

EN 2025

Durée moyenne de séjour

2024

608 jours

2025

612 jours

169
logements

239
étudiants accueillis

97%
taux d'occupation

23 ans
âge moyen

Accueillir et loger en intermédiation locative

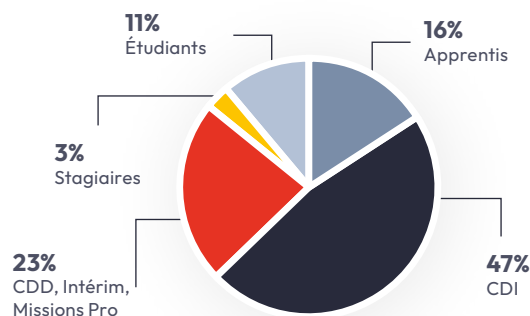
L'intermédiation locative s'inscrit dans une logique d'insertion vers le logement autonome, en direction de jeunes engagés dans des parcours de stabilisation mais ne pouvant encore accéder au marché locatif classique.

Ce dispositif permet de sécuriser la relation locative en positionnant Amitel comme tiers entre le bailleur et le locataire. Le public accueilli reste confronté à des freins importants :

- + précarité des contrats
- + niveau de ressources insuffisant
- + absence de garant

Le parc mobilisé est majoritairement conventionné en PLAI. Il comprend également des logements en PLUS et en PLS, permettant d'adapter les solutions aux niveaux de ressources et d'accompagner progressivement les parcours. L'intermédiation locative permet de transformer un accès impossible au logement en un parcours progressif vers l'autonomie.

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES



La répartition socio-professionnelle des jeunes accueillis en intermédiation locative reflète un public plus stabilisé que celui des résidences sociales : 47 % sont en CDI, contre une majorité de contrats précaires en RSJA-FJT. Cela s'explique par la logique même du dispositif : l'intermédiation locative constitue la dernière étape avant l'accès au logement autonome. Les jeunes qui y sont orientés ont déjà engagé une démarche de stabilisation professionnelle et résidentielle, et présentent des profils plus solides leur permettant d'envisager à court terme une entrée dans le parc locatif classique.

EN 2025

52
logements

61
jeunes logés

25^{ans}
âge moyen

TÉMOIGNAGE DE RÉSIDENTS

Notre parcours chez Amitel a été marqué par un accompagnement d'une grande qualité. Nous tenons particulièrement à remercier l'association pour l'accès au dispositif cap'loji, qui a été un levier essentiel pour stabiliser notre situation logement. Nous souhaitons également souligner le professionnalisme et l'écoute de l'équipe. Le suivi personnalisé et la bienveillance ont été déterminants pour notre réussite. Merci à toute l'équipe.

Bassirou et Khady

Je vous écris pour vous remercier du fond du cœur pour toute l'aide que vous m'avez apportée. Vous avez vraiment été présente pour moi dans un moment important de ma vie, et je n'oublierai jamais votre implication et votre soutien. Même si le logement social proposé ne me correspondait pas et que j'ai fait le choix de refuser, je suis pleinement conscient de l'énergie et du travail fournis pour m'aider. Aujourd'hui, j'ai finalement trouvé un appartement, mais je tenais absolument à vous exprimer ma gratitude.

Gueye

Accompagnement individuel

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

68

démarches administratives spécifiques accompagnées (FSL, DALO, MDPH, titres de séjour, FAJ, etc.)

88

jeunes ont bénéficié d'un accompagnement social, sanitaire ou psychologue

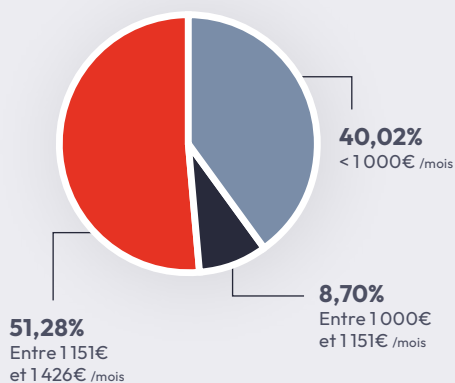
139

jeunes accompagnés dans leurs démarches de logement

74

jeunes ayant accédés à un logement de sortie

REVENUS



Chaque résident peut bénéficier d'un accompagnement individualisé, en complément de l'assistance administrative assurée par l'équipe de gestion locative. Cet accompagnement constitue un levier essentiel pour sécuriser les parcours et favoriser l'accès à l'autonomie. Il repose sur une approche globale, intégrant les dimensions sociales, administratives, professionnelles et personnelles.

Les équipes socio-éducatives accompagnent les jeunes dans :

- + leurs démarches administratives
- + leur insertion sociale et professionnelle
- + la gestion de leur situation personnelle
- + la préparation à l'accès à un logement adapté

Les entretiens individuels permettent d'identifier les besoins du résident, de définir des objectifs d'accompagnement et d'assurer un suivi régulier de l'évolution de sa situation.

Le **Projet d'Accompagnement Personnalisé** constitue un outil central. Il permet de formaliser les objectifs du jeune, de structurer l'accompagnement et d'ajuster les actions mises en place tout au long du parcours résidentiel.

Un public confronté à des fragilités multiples

Dans un contexte économique et social marqué par des transformations rapides, la question du logement des jeunes demeure centrale. Comme le souligne le Conseil d'Orientation des politiques Jeunesse, l'accès à un logement constitue une condition essentielle à l'autonomie et à l'insertion professionnelle.

Les jeunes accompagnés sont confrontés à :

- + des ressources financières limitées
- + des parcours professionnels instables
- + un accès tardif à l'autonomie résidentielle
- + des situations d'isolement

L'absence de solution de logement adaptée peut freiner l'insertion sociale et professionnelle, et générer des effets importants sur la santé, notamment la santé mentale.



Un accompagnement renforcé sur la santé et la santé mentale

Dans ce contexte, une attention particulière est portée à la santé des jeunes, et plus spécifiquement à la santé mentale, identifiée comme un enjeu majeur.

L'année 2025, marquée par la reconnaissance de la santé mentale comme Grande cause nationale, a conduit à renforcer les actions sur cette thématique.

Les équipes socio-éducatives :

- + orientent systématiquement les résidents vers leur médecin traitant
- + mobilisent les dispositifs de droit commun pour l'écoute, l'information et l'accompagnement
- + sensibilisent les jeunes aux enjeux de santé et de prévention

Lors de l'élaboration du projet personnalisé, un échange est réalisé autour des dispositifs de prévention existants, permettant :

- + d'évaluer le bien-être global du jeune
- + de proposer des orientations adaptées
- + de favoriser le recours aux soins

Plusieurs dispositifs sont présentés aux résidents, notamment :

- + les bilans de prévention pour les 18-25 ans
- + les dispositifs d'accompagnement psychologique accessibles
- + les dispositifs d'écoute et d'orientation

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation a été menée dans l'ensemble des résidences, avec la diffusion des numéros nationaux d'aide et de prévention.

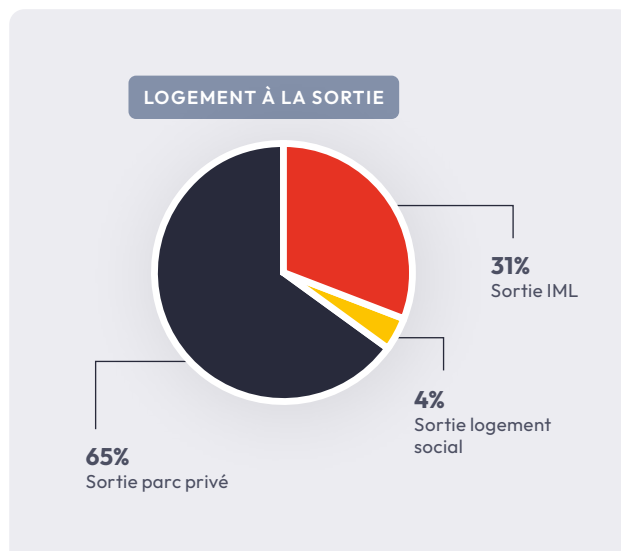
Un accompagnement inscrit dans un réseau partenarial

Amitel s'appuie sur un réseau d'acteurs pour proposer un accompagnement coordonné :

- + insertion professionnelle (missions locales en particulier la Mission locale de Strasbourg notamment pour les FAJ et la Mission locale d'Alsace du Nord)
- + mobilité et formation (UNISTRA, IFE, CMA et l'UIMM)
- + accès au logement autonome (bailleurs sociaux)
- + accès aux droits (ADIL, MDPH)
- + économie sociale et solidaire (URSIEA, Face Alsace, Recyclivre, Vetis, ...)

Ce travail partenarial permet d'apporter des réponses adaptées aux situations rencontrées.

Un travail de veille et de co-construction avec l'ADIL, l'ADEUS, l'Union des CLLAJ, l'UNAF0, et Tiers Lieux Grand



Accompagnement collectif & vie dans les résidences

Les résidences Amitel sont des lieux de vie collective propices aux échanges et aux rencontres entre résidents. L'accompagnement collectif constitue un complément essentiel à l'accompagnement individuel, en contribuant à renforcer le lien social, à prévenir l'isolement et à favoriser l'engagement des jeunes dans leur environnement.

17 ateliers et actions de prévention

26 activités culturelles et sportives

30 moments conviviaux

RETOURS D'EXPÉRIENCE

Deux membres du CVS témoignent de leur engagement :

Nous avons connu le CVS grâce à d'autres résidents et à l'équipe lors d'un événement organisé par Amitel. Ce que nous préférons, c'est aller à la rencontre des résidents, comprendre leurs besoins et organiser des événements comme la HOPe'La Party. Nous conseillons aux résidents de ne pas hésiter à s'engager : c'est une opportunité de rencontrer les autres, de s'impliquer et de mieux comprendre le fonctionnement de la résidence.

Une expérience : enrichissante, passionnante, diversifiée, sociale et solidaire.

Mikael et Claudia

Dans un contexte où le lien social est fragilisé, notamment pour une part importante des jeunes, les actions collectives occupent une place centrale dans le projet éducatif.

Des actions collectives au service du lien social

Des actions collectives sont organisées tout au long de l'année (ateliers et actions de prévention, activités culturelles et sportives et moments conviviaux).

Elles permettent de :

- + rompre l'isolement
- + favoriser les interactions entre résidents
- + créer une dynamique collective
- + développer des compétences sociales

Afin de renforcer cette dynamique, Amitel accueille des jeunes en service civique. Leur présence contribue à développer des actions de proximité et des animations axées sur la convivialité, en complément du travail des équipes.

Ces actions participent à recréer du lien dans un contexte où celui-ci tend à se fragiliser.

Une participation active des résidents : le rôle du CVS

Le Conseil de Vie Sociale (CVS), composé de résidents et de professionnels, constitue un espace structurant de participation.

Il permet :

- + de représenter les résidents
- + de contribuer aux décisions concernant la qualité de vie
- + de participer à l'élaboration des animations
- + de relayer les besoins et les difficultés rencontrées

En 2025, plusieurs sujets ont été travaillés avec le CVS :

- + l'amélioration de l'accès à Internet, ayant donné lieu à des actions d'accompagnement des résidents
- + des problématiques de chauffage
- + des nuisances liées au tabagisme dans les espaces privés

En lien avec le CVS, des actions concrètes ont été mises en place :

- + ajustement des conditions de chauffage
- + campagnes de sensibilisation
- + temps d'échange collectifs avec les résidents

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

73

nombre de sorties, d'ateliers et de moments conviviaux

1129

nombre de participants aux actions collectives

NOMBRE D'ANIMATIONS / RÉSIDENCES

34

Soleure

16

Krutenuau

8

Alter et Toit

15

MUI

Une présence éducative renforcée par le numérique

La présence éducative s'étend également aux outils numériques, dans le cadre notamment du dispositif des Promeneurs du Net. Les équipes utilisent les réseaux sociaux (Instagram, Facebook) et les groupes WhatsApp pour :

- + informer les résidents
- + relayer les actions proposées
- + répondre aux questions
- + maintenir un lien régulier

Les groupes WhatsApp présentent des taux d'adhésion élevés, variables selon les résidences, de **37 % à 100 % des logements occupés**.

Le groupe des anciens de la **#TribuAmitel** rassemble à lui seul **258 membres**, témoignant du maintien du lien au-delà du temps de résidence.





Ingénierie sociale

Amitel développe des projets d'ingénierie sociale afin d'adapter ses dispositifs aux besoins du territoire et aux réalités des parcours des jeunes.

Ces actions visent à compléter l'offre de logement et d'accompagnement, en proposant des espaces et des initiatives favorisant l'insertion, la participation et le lien social.

Le Tiers-Lieu – La Recyclerie by Amitel

Le tiers-lieu La Recyclerie by Amitel constitue un espace hybride, au croisement de l'action sociale, de l'économie solidaire et de la vie de quartier.

Le comité de pilotage, réuni à deux reprises en 2025, impulse les orientations du projet et contribue à la dynamique et à la mixité sociale du territoire. Afin de pérenniser cette démarche, une demande d'agrément en **Espace de Vie Sociale (EVS)** a été déposée auprès de la CAF. La Recyclerie s'organise autour de quatre activités structurantes :



INDICATEURS D'ACTIVITÉ

59

animations réalisées

464

participants, dont publics extérieurs

1. Une offre de restauration accessible et de proximité

La restauration est assurée par un partenaire local, proposant une offre de repas abordables et diversifiés, avec une attention portée aux produits locaux. Ce service constitue un point d'ancrage du tiers-lieu et favorise la fréquentation par les résidents comme par les habitants du quartier.

2. Une animation sociale et participative

Le tiers-lieu accueille des actions portées par les utilisateurs et les partenaires, favorisant l'implication des jeunes et la dynamique collective. Ces initiatives contribuent à renforcer le lien social et à valoriser l'engagement des jeunes dans des projets collectifs.

3. Un dispositif de réemploi solidaire

La Boutique Solidaire constitue une activité centrale du tiers-lieu. Elle repose sur un système de récupération et de redistribution d'équipements et de vaisselle, issus des dons d'habitants, de résidents ou de jeunes en mobilité.

Ce dispositif permet :

- + de s'équiper à moindre coût : 2318 articles vendus
- + de limiter le gaspillage : plus de 2500 dons
- + de sensibiliser aux enjeux environnementaux : 720 dons à nos partenaires extérieurs

Il s'inscrit dans une démarche de consommation responsable, portée avec et pour les jeunes.

4. Un levier de redynamisation des parcours jeunes

Le tiers-lieu constitue également un espace d'expérimentation et d'engagement pour les jeunes. Des missions de bénévolat et de volontariat sont proposées, notamment dans le cadre du service civique. En 2025, deux jeunes ont ainsi été accueillis, leur permettant de construire ou de sécuriser leur projet professionnel, notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Le tiers-lieu contribue également à accompagner les jeunes dans leurs parcours résidentiels, en proposant :

- + un espace ressource
- + des actions d'information, notamment lors de la semaine du logement des jeunes
- + des solutions d'équipement à bas coût

Dans un contexte de tension sur le logement, ces actions viennent compléter l'accompagnement proposé par Amitel.



INDICATEURS D'ACTIVITÉ

2 318 articles vendus

+ de 2 500 dons

720 dons à nos partenaires extérieurs

TYPE D' ACTIONS MENÉES

8 Anglais

7 Café international

9 Ateliers crochet

6 Atelier collage, eaunologue, lecture

6 Coaching emploi

3 Dessin

1 Atelier lecture

10 Distribution Vrac

4 Atelier Pickles et lacto fermentation anti gaspi

5 Ag de Vrac, rencontre avec la Maison de l'emploi, vide dressing, Semaine du logement des jeunes, marché de Noël



Cap Loji

Faciliter l'accès et le maintien dans le logement

Le dispositif Cap Loji vise à faciliter l'accès et le maintien dans le logement des jeunes rencontrant des difficultés particulières, en complément des solutions proposées en résidences sociales et en intermédiation locative.

Cap Loji s'inscrit dans une logique d'accompagnement renforcé, permettant de lever les freins à l'accès au logement autonome et de sécuriser les parcours résidentiels.

Un accès au logement autonome de plus en plus contraint

Le logement constitue le premier poste de dépense des jeunes, et reste particulièrement difficile d'accès.

Plusieurs facteurs contribuent à cette situation :

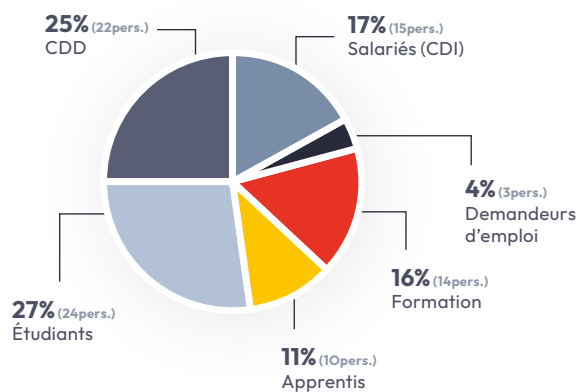
- + des ressources financières limitées
- + la précarité des situations professionnelles
- + des exigences élevées du parc locatif privé
- + des délais d'attente importants dans le parc social, notamment sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

Dans ce contexte, de nombreux jeunes se trouvent exclus du marché locatif classique. La crise du logement se traduit également par un recours croissant à des solutions d'hébergement temporaire :

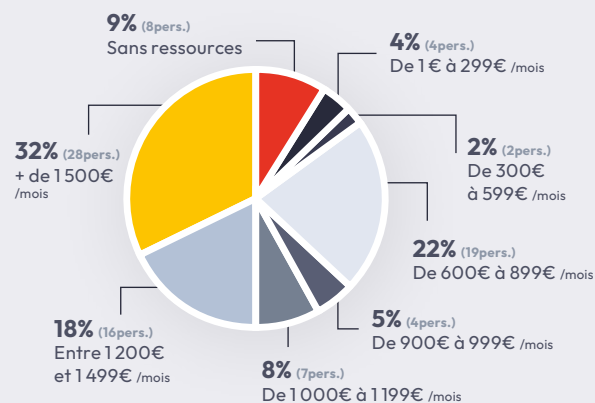
- + maintien prolongé au domicile familial
- + hébergement chez des tiers
- + situations de logement instables

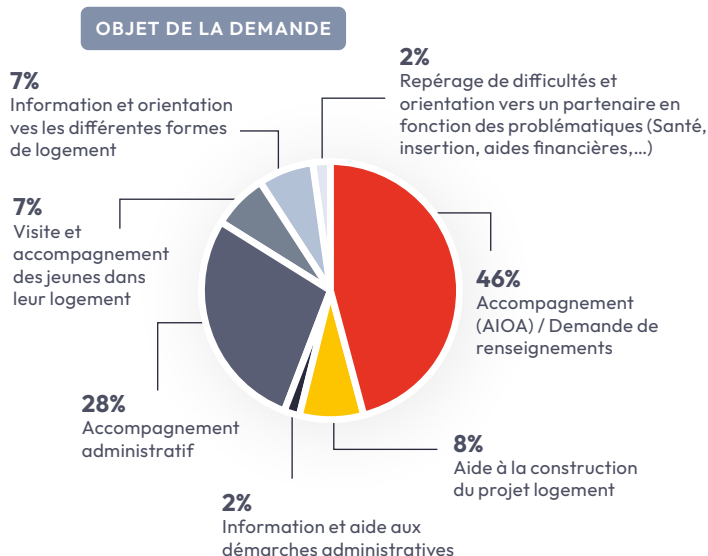
Ces situations concernent particulièrement les jeunes en mobilité (étudiants, jeunes actifs), confrontés à des difficultés d'accès rapide à un logement adapté.

STATUTS SOCIO-PROFESSIONNELS DES JEUNES ACCOMPAGNÉS



RESSOURCES DES JEUNES ACCOMPAGNÉS





Un dispositif au service des parcours résidentiels

Cap Loji vise à accompagner les jeunes dans toutes les étapes de leur parcours logement :

- + accès à un premier logement
- + sécurisation du maintien dans les lieux
- + prévention des ruptures

Le dispositif permet de proposer des réponses adaptées aux situations rencontrées, en lien avec les partenaires du territoire. Il contribue ainsi à :

- + lever les freins à l'accès au logement
- + sécuriser les parcours résidentiels
- + accompagner les transitions

Cap Loji s'inscrit dans une logique de parcours, en permettant aux jeunes d'accéder progressivement à une solution de logement adaptée à leur situation.

Un travail partenarial renforcé

Le dispositif s'appuie sur une dynamique partenariale, notamment dans le cadre du consortium Émergence.

Cette coopération permet :

- + de coordonner les interventions
- + de mobiliser des solutions complémentaires
- + de renforcer l'efficacité de l'accompagnement

Actions collectives et sensibilisation

Cap Loji s'inscrit également dans une dynamique d'actions collectives, visant à informer et accompagner les jeunes sur les questions liées au logement.

Des actions sont menées :

- + en interne, auprès des résidents
- + en externe, dans le cadre d'événements et de partenariats

EN 2025

88

jeunes accompagnés dans le cadre de Cap Loji

12

actions collectives réalisées avec 83 jeunes

9

partenaires mobilisés (missions locales de Haguenau, Saverne, Molsheim, Sélestat, cea, unistra, afpa, cress, otle)

Les 88 jeunes accompagnés dans le cadre de Cap Loji correspondent aux suivis individuels du dispositif. Les 83 jeunes participant aux 12 actions collectives constituent un public distinct : il peut s'agir de résidents d'autres structures, de jeunes orientés par les partenaires ou de tout jeune concerné par les enjeux de logement sur le territoire. Ces actions collectives ont ainsi une portée plus large que le seul périmètre du suivi individuel Cap Loji.



Ces temps permettent de :

- + mieux comprendre les enjeux liés au logement
- + faciliter l'accès aux dispositifs existants
- + accompagner les démarches des jeunes

Communication & partenariats

L'action d'Amitel s'inscrit dans un réseau partenarial associant collectivités territoriales, services de l'État, bailleurs sociaux et associations.

Ces partenariats permettent de proposer un accompagnement global et coordonné, en mobilisant des compétences complémentaires autour des enjeux de logement, d'insertion et d'engagement des jeunes. Plusieurs coopérations ont été développées ou renforcées en 2025 :



AMSED

Participation au Festival des Solidarités, avec des actions de sensibilisation à la mobilité et à l'engagement. Ces échanges ont permis à des résidents de s'inscrire dans des projets à l'international ou de réaliser des stages, illustrant les passerelles entre accompagnement social et ouverture vers l'extérieur.



GESCOD

Accompagnement de jeunes engagés dans des projets de solidarité internationale. Cette collaboration a donné lieu à des actions de valorisation (notamment audiovisuelles) et à des temps de partage lors d'événements organisés en résidence.



BCNA

Accueil de jeunes sportives de haut niveau, permettant de concilier parcours sportif, études et logement, dans un cadre adapté.



UFCV

Accueil de volontaires en service civique au sein des résidences et du tiers-lieu, contribuant à l'animation des espaces et au renforcement du lien avec les jeunes.

Ces partenariats participent à l'ouverture des résidences sur leur environnement et à la diversification des parcours proposés aux jeunes.

Gérer, entretenir le parc et développer l'offre de logement

La gestion et l'entretien du parc immobilier constituent un enjeu central pour garantir la qualité de l'accueil et le bon fonctionnement des résidences.

Dans un contexte d'occupation soutenue, la maintenance quotidienne permet d'assurer **des conditions d'accueil de qualité**, tout en préservant la pérennité du patrimoine.

Les équipes techniques interviennent régulièrement pour :

- ⊕ l'entretien courant des logements
- ⊕ la remise en état des logements à la sortie des résidents
- ⊕ la maintenance des équipements techniques
- ⊕ la gestion des interventions urgentes

En 2025, l'activité de maintenance s'est traduite par :

- ⊕ 7 000 interventions techniques réalisées, pour un total de 7 248 heures de travail
- ⊕ un volume important de logements remis en état : 112 soit 20% du parc

Une attention particulière a été portée aux équipements techniques, avec des interventions sur les systèmes de chauffage, les ascenseurs et les équipements collectifs, ainsi que des réparations plus lourdes (désenfumage à Alter&Toit, organe de sécurité de l'ascenseur à Soleure 1, centrale SSI à la MUI) afin de garantir la continuité de service et la sécurité des résidents.

La qualité de la maintenance constitue un levier essentiel du bon fonctionnement des résidences et de la qualité d'accueil.

Des projets de développement structurants

L'année 2025 a également été marquée par l'avancement de projets de développement, visant

à renforcer l'offre de logement pour les jeunes sur le territoire.

À Haguenau, Amitel porte en maîtrise d'ouvrage directe un projet de résidence de **35 logements à destination de jeunes actifs et étudiants**, au sein de l'écoquartier Thurot. L'année 2025 a permis de finaliser les agréments, le plan de financement et le programme architectural. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de développement de l'offre adaptée aux besoins du territoire.

À Strasbourg, sur le quartier Starlette, Amitel a poursuivi son travail avec le bailleur et le promoteur autour de la finalisation du programme architectural d'une résidence de **98 logements**, dont Amitel assurera la gestion pour le bailleur **Batigère**.

Ces projets témoignent de l'engagement d'Amitel à développer des solutions de logement adaptées, dans un contexte de forte tension.

Une gestion financière maîtrisée

Dans un contexte économique contraint, Amitel a poursuivi une gestion rigoureuse de ses ressources, fondée sur un suivi constant et une maîtrise des dépenses.

Cette gestion prudente permet de maintenir un **résultat excédentaire**, condition nécessaire pour engager de nouveaux projets et développer l'offre de logement.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

4799 K€
Produits

4431 K€
Charges

368 K€
Résultat

16 594 K€
Total bilan



Conclusion

L'année 2025 a une nouvelle fois confirmé à quel point l'accès au logement des jeunes est devenu difficile à Strasbourg. Entre la hausse du coût de la vie, la précarité des ressources et la rareté des logements accessibles, les parcours vers l'autonomie se complexifient.

Dans ce contexte, je mesure chaque jour l'importance de l'action portée par Amitel.

Je tiens à saluer l'implication des administrateurs, qui contribuent activement aux orientations de l'association, ainsi que le travail des équipes, engagées au quotidien avec professionnalisme et conviction pour accompagner

les jeunes au plus près de leurs besoins.

Je veux aussi adresser une attention particulière aux jeunes que nous accueillons. La confiance qu'ils nous accordent nous oblige. Leurs parcours donnent tout son sens à notre action : ils en sont la raison d'être.

Les données de cette année le montrent clairement : **près de trois jeunes sur quatre accueillis vivent sous le seuil de pauvreté.** Sans des solutions de logement accessibles et accompagnées, une grande partie d'entre eux ne pourrait accéder à un logement dans le parc classique.

Malgré les difficultés, nous continuons à avancer, à ajuster nos réponses et à développer de nouveaux projets pour répondre aux besoins du territoire.

C'est avec cette détermination que nous poursuivrons notre engagement, pour permettre à chaque jeune de trouver sa place, de se stabiliser et de construire son avenir.

Nathalie Texier

DIRECTRICE

amitel





COMMUNAUTÉ DE JEUNES (D'ESPRIT)
d'horizons, de cultures,
de religions différents,

**QUI VIVENT
ENSEMBLE**


et qui s'enrichissent
mutuellement
de leurs expériences

DANS LE RESPECT, LA TOLÉRANCE,
L'AMITIÉ, LA JOIE,
la convivialité et le fun!

#TribuAmitel



RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

f @amitel.rj @amitel_officiel et sur 

Association Amitel
8 rue de Soleure, 67000 Strasbourg

03 88 36 15 28 / info@amitel.eu

www.amitel.eu